



ECHO DE LA VIE antignolaise

www.antigny85.fr

#04
JUIN 2016



PAGE 06

3^{ÈME} ÉDITION FÊTE INTER-QUARTIERS



INFOS COMMUNALES

Un nouveau
commerce
Page 04



INFOS COMMUNALES

Paysage de
votre commune
Page 06



INFOS COMMUNALES

Fête
Inter-quartiers
Page 06



Sommaire

ÉTAT CIVIL	02
ÉDITO	02
INFOS COMMUNALES	03
Lotissement "Éco-Quartier" Beaulieu	03
Zone d'Activités des Plantes	03
Travaux Rue des Plantes	03
Modification du Plan Local d'Urbanisme	03
Travaux Bâtiment Rougeon	04
Local Commercial et Locatif	04
Inventaire des Zones Humides	04
Départ en retraite au sein du personnel	04
Remplacement de la sono Salle Omnisports	04
Site Internet	04
Espace Vert : nouvelles tables	05
Les Matinées d'Eveil	05
Section Patrimoine	05
Portes Ouvertes Zone Artisanale La Levraudière	05
Paysage de votre Commune	06
Fête Inter-Quartiers	06
INFOS GÉNÉRALES	07
Soirée "Jeux Jouent"	07
Retour sur "Métiv'Son"	07
Collecte de déchets contenant de l'amiante	08
Collecte latérale	08
COMPTE ADMINISTRATIF 2015	09
Subventions/Taux des Contributions 2016	09
SECTION DE FONCTIONNEMENT	10
Budget Primitif 2016	10
SECTION D'INVESTISSEMENT	11
Budget Primitif 2016	11
MÉMO	12

ÉTAT CIVIL JANVIER À JUIN

Année 2016

NAISSANCES

Bienvenue à...

15/01/16	Élyna HILLEREAU	28 rue de la Gralière
20/01/16	Jeanne CARTRON	10 rue de la Gare
30/01/16	Lucas PHELIPPEAU	24 rue des Plantes
04/05/16	Emy MELECK POULARD	25 rue Jean Chevolleau
23/05/16	Lucas GAZEAU	La Belocière



NOUS REGRETTONS

le départ de...

01/01/16	Gabrielle GOURMAUD	57 rue des plantes Résidence le Bocage
17/01/16	Claude Crabeil	La Griponnière
08/02/16	Dani BOURGOIN	Le Peux
04/04/16	Paulette ROUGEON	6 rue de la Croix

Chères Antignolaises, Chers Antignolais

Déjà six mois de passé depuis notre dernier bulletin communal et, à la veille de la saison estivale, il est temps pour moi de faire le bilan de ce début d'année 2016.

Tout d'abord, je voudrais vous faire part de la démission de Lolita DEBORDE de ses fonctions d'Adjointe au Maire et de Conseillère Municipale pour raisons personnelles et professionnelles.

Merci à toi Lolita pour tes deux années passées en tant que responsable de la commission finances et de ton engagement au sein de la commune.

Depuis le début de l'année, de nombreux projets ont été lancés ou sont en cours. Vous trouverez dans les pages suivantes l'ensemble de ceux-ci.

Pour mener à bien certains d'entre eux, il nous a fallu changer nos habitudes, principalement pour l'aménagement du Bâtiment Rougeon, pour lequel une grue a fait partie de notre paysage durant six mois. Mais n'est-ce pas le but recherché afin de redynamiser notre centre-bourg ? Notre fleuriste à la Campagne Anne-Lise, va enfin pouvoir exprimer tout son talent dans ce magnifique magasin.

Un grand merci aussi à l'ensemble des associations pour leur implication avec les cent-quarante bénévoles lors de la onzième édition de "Métiv'son" qui fut un réel succès.

Et quoi dire sur cette troisième édition de notre "F.I.Q." Fête Inter-Quartiers ? Les répétitions vont bon train dans chaque coin de la commune, pour que toutes les générations confondues soient au maximum de leurs moyens afin de remporter ce trophée tant convoité. C'est surtout l'occasion de partager un moment de détente et de convivialité inoubliable.

Je ne peux terminer cet édit, sans un petit clin d'œil à la reine du chiffon et du plumeau. Je veux parler de Marie-Joëlle CRABEIL qui, après 26 ans de bons et loyaux services, va profiter d'une retraite bien méritée avec sa famille et bien-sûr le camping-car.

Merci beaucoup Marie-Joëlle pour ton dévouement et ton professionnalisme, et bien sûr à ton mari Joël pour sa participation aux tâches plus pénibles. Bonne et longue retraite à tous les deux.

Chers amis, je vous souhaite à toutes et à tous un bel été et d'agréables vacances ensoleillées.

Yvon GOURMAUD
Maire d'Antigny

Associations antignolaises, n'hésitez pas à faire connaître vos projets, votre fonctionnement, vos activités... Le secrétariat de la mairie et les membres de la commission recevront vos articles, de préférence dactylographiés. N'hésitez pas à fournir également des photos pour illustrer votre texte, et s'il s'agit de photos numériques, fournissez plutôt un CD ou une clé USB pour obtenir une meilleure qualité. Vous pouvez également utiliser l'adresse mail de la mairie : antigny85.commune@orange.fr

Prochaine parution : Décembre 2016

Rédaction : Mairie d'Antigny - Conception : Morgane Communication - Impression : Froger - © Crédits photos : Guy Belaud, Mairie d'Antigny, Marie-Anne Belaud et Michel Simonneau.



LOTISSEMENT

“ÉCO-QUARTIER”

BEAULIEU

Vu les réticences formulées par plusieurs acquéreurs, désireux néanmoins d'accéder à la propriété sur notre commune, il nous a semblé inévitable de modifier le règlement initial de l'éco-quartier.

Le nouveau règlement, rédigé par le cabinet “GéoOuest”, de La Roche-sur-Yon, a été entériné lors du conseil municipal du mardi 29 mars et validé par le service ADS (Accès Droit au Sol).

Ces nouvelles règles ne s'appliquent qu'aux espaces privés c'est-à-dire uniquement aux parcelles. La réunion de deux lots pour l'édification d'une seule construction est acceptée par la commune.

Cette modification entraîne une moins-value financière ainsi qu'une augmentation de la surface cessible. De ce fait, il a été décidé de ramener le prix de vente initial de 35 € à 30 € TTC le mètre carré.

Les premiers terrains sont en cours d'acquisition. A noter que ce lotissement est desservi par le gaz naturel et comporte quinze parcelles, qui viennent compléter les quatre locatifs construits par Vendée-Habitat sur l'îlot A.

Pour toute personne intéressée, le nouveau règlement ainsi que le plan sont disponibles en mairie.



ZONE D'ACTIVITÉS

DES PLANTES

Suite à la demande de l'entreprise “BO TRAVAUX”, spécialisée dans la vente et l'installation de poêles à bois, poêles à granulés et inserts, dirigée par M. Olivier BLOUINEAU, la commune a procédé à l'acquisition de terrains en bordure de la RD 938 Ter d'une surface de 9998 m² pour l'extension de la zone.



Cette zone est classée en Ue, donc à vocation d'activités industrielle, artisanale et commerciale. D'autres entreprises sont en cours de discussion avec la commune pour s'implanter sur le site. Le Permis d'Aménager a été réalisé par le Cabinet MILLET et déposé au service instructeur depuis vendredi 25 mars.

Les travaux d'aménagement de cette zone devraient débuter courant juillet pour une livraison fin septembre.

TRAVAUX

RUE DES PLANTES

Le Conseil Municipal profite de l'extension de la zone artisanale des Plantes pour réaliser l'enfouissement des réseaux électricité et France Télécom sur la totalité de la rue. Ces travaux, d'un coût global de 147,840 € TTC sont subventionnés à hauteur de 60% par le SYDEV avec un étalement de paiement sur deux années. La part de la commune s'élève à 59,576 € TTC. Ces travaux débuteront en même temps que ceux de la zone artisanale.

MODIFICATION

DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Lors de la réunion du 25 février 2016 en mairie entre :

- Le Conseil Départemental (Valentin JOSSE/Caroline PERRIN et Erwann DESBORDES du Service Aménagement)
- L'EPF (Etablissement Public Foncier), M. BELAUD a permis de faire le point sur le CCU (Contrat Communal d'Urbanisme) commencé courant 2013 avec l'aide du Cabinet ASP (M. BONHOMME)

Il a été question de la friche industrielle de l'îlot Couture. Le Conseil Municipal doit dorénavant définir les projets Eglantine et îlot Couture de La Girardière (type d'habitat, services...) pour une stratégie complète de revitalisation de notre centre-bourg. Ces projets vont entraîner une modification de notre PLU, commencé par le cabinet “GéoOuest” représenté par M. Christophe SUSSET.



TRAVAUX

BÂTIMENT ROUGEON

LOCAL COMMERCIAL ET LOCATIF

Après six mois de travaux et de rénovation sur la partie commerciale du rez-de chaussée, notre centre-bourg a vu l'ouverture d'un bel outil de travail pour Anne-Lise, fleuriste à la Campagne.



Ce nouveau local comprend un magasin aménagé d'une surface de 100 m².

Ce magasin, inoccupé depuis de nombreuses années, entre parfaitement dans le plan de revitalisation du centre-bourg, qui demeure une de nos priorités. Merci de votre compréhension pour les gênes occasionnées pendant la durée des travaux.

De plus, il a permis de créer un locatif à l'étage d'une surface de 80 m² pour satisfaire la demande de nouveaux résidents.



INVENTAIRE DES

ZONES HUMIDES

La phase de prélèvement sur le terrain est achevée depuis le lundi 14 mars 2016. Elle s'est déroulée sans souci particulier. Nous attendons l'atlas provisoire, une fois la cartographie effectuée.

DÉPART EN RETRAITE

AU SEIN DU PERSONNEL

Après vingt-six ans de bons et loyaux services, Marie-Joëlle CRABEIL a fait valoir ses droits bien mérités à la retraite le 30 avril dernier.

Depuis cette date, une partie de l'entretien des bâtiments communaux est effectuée par l'entreprise "West Services". L'autre partie est assurée par les agents techniques communaux.

Un temps festif sera organisé pour marquer officiellement le départ de Marie-Joëlle.

REMPLACEMENT DE LA SONO

SALLE OMNISPORTS

Lors de la réunion du samedi 26 mars 2016 en mairie avec les associations utilisatrices de la sono et vu l'état de cette dernière, il a été décidé son remplacement pour un coût de 616,08 € TTC.

Les personnes présentes ont redéfini le principe de son fonctionnement et chaque association a désigné une personne responsable pour une utilisation correcte de la sono.

SITE

INTERNET

Suite à la défaillance du précédent prestataire, le Conseil Municipal a décidé de faire appel à M. Denis GROSSEMY, autoentrepreneur de Marsais Sainte-Radégonde pour l'étude et la création d'un nouveau site internet. Ce dernier a établi un devis d'un montant de 1 609 € TTC accepté par les conseillers.

L'ouverture officielle est prévue pour le lundi 4 juillet à l'occasion de la réunion annuelle des associations et de l'accueil des nouveaux arrivants.





ESPACE VERT

NOUVELLES TABLES

Le Conseil municipal a entrepris de remplacer le mobilier de l'espace vert endommagé par l'usure du temps. Pour cela, des contacts avaient été pris dès l'année dernière auprès du lycée Notre-Dame de Fontenay-le-Comte pour une demande de création de quatre tables de pique-nique en bois massif Douglas.



Sous la guidance de Valérie LARGEAU, responsable des ateliers, et Denis RICHARD, professeur, la livraison a eu lieu mi-mai. *"Ces tables ont été fabriquées par nos élèves de Première professionnelle technicien menuisier agencier, dans le cadre de leur parcours d'un baccalauréat professionnel qui se prépare en trois ans"* souligne Mme LARGEAU.

Mme Christelle GRELIER, conseillère municipale était à la réception de ce mobilier de pique-nique : *"Ces tables sont acquises par la municipalité pour un prix modique et une fois qu'elles seront teintées et huilées, nous espérons pouvoir en profiter le plus rapidement possible"*.

SECTION

PATRIMOINE

Le 10 décembre 2015, quelques membres de la Section Patrimoine ont répertorié une partie de notre patrimoine antignolais et ont pris la décision de restaurer le lavoir de la Godrie.



A ce jour, nous avons pris contact avec les riverains et habitants de la Godrie. Dès que possible, il nous faudra démolir le préau existant qui est vraiment en mauvais état. Suite à cette opération, nous pourrions établir un projet de restauration et le planifier avec les villageois, la commune et la section patrimoine. Je constate qu'en 2015, trois actions de source différente sont venues embellir notre commune :

L'entrée du cimetière restaurée par les employés communaux, le calvaire de la Bellocière restauré par le propriétaire et le calvaire de Beaulieu restauré par la section patrimoine. Il y a sûrement d'autres exemples qui ont finalement les mêmes objectifs : **entretenir, faire vivre et transmettre !**

Michel Simonneau

PORTES OUVERTES ZONE ARTISANALE

LA LEVRAUDIÈRE

C'est avec enthousiasme que l'ensemble des artisans et commerçants présents a abordé ce 20^{ème} week-end commercial. Ce plaisir a été partagé par près d'un millier de visiteurs venus découvrir cette édition 2016. Pour les 15 entreprises participantes, ce week-end Portes Ouvertes a été encore une fois l'occasion de faire découvrir les nouveautés du moment et d'échanger sur les projets en cours et à venir des visiteurs. Cet événement s'est achevé comme chaque année par le traditionnel tirage au sort grâce auquel de nombreuses personnes se sont vu attribuer des lots divers et variés.

Nous remercions l'ensemble des participants pour la confiance témoignée durant ces deux jours festifs.

Michel Chesseboeuf



LES

MATINÉES D'ÉVEIL

Les matinées d'éveil d'Antigny organisées par les assistantes maternelles d'Antigny font partie de l'association "Les P'tits Artistes de La Châtaigneraie" sous la responsabilité de Mme Sylvie BIRÉ et de Mme Céline CACAULT. Elles sont ouvertes à toutes les assistantes maternelles de la commune et du canton selon les places disponibles. Celles-ci ont lieu le jeudi tous les quinze jours à l'Espace Ben-Hur de 9h45 à 11h30. Des activités sont organisées avec les enfants et se terminent avec des chansons.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :
Mme BIRÉ : 06 62 45 51 72 • sy.bire@laposte.net
ou Mme CACAULT : 07 86 84 30 41

PAYSAGE

DE VOTRE COMMUNE

Les élus, les habitants et les agents communaux accompagnés par Muriel COURTIAL, paysagiste au C.A.U.E. de la Vendée, ne lâchent rien pour cette année 2016. Le comité de pilotage se mobilise pour avancer dans la démarche, encourager la participation des habitants et mettre en oeuvre les orientations suggérées lors du passage du précédent jury départemental en juillet dernier. Muriel COURTIAL, du C.A.U.E. de la Vendée, accompagne les élus, le personnel technique communal et a rencontré une nouvelle fois le groupe d'animation le jeudi 26 mai.

Cette rencontre visait à :

- Préciser les intentions sur chaque site visité pour aboutir à un programme d'actions, base pour la réalisation des fiches "actions" de gestion ou d'aménagement,
- Avancer dans la réflexion sur la mise en place d'un plan de gestion différenciée communal,
- Préparer Antigny à la visite du jury du "Paysage de Votre Commune" en 2017,



- Accompagner la démarche de jardinage collectif initiée par la commune sur plusieurs quartiers.

Le même jour, une réunion s'est tenue en mairie, avec le groupe de pilotage, réunion au cours de laquelle Muriel COURTIAL a présenté des aménagements possibles, permettant aux riverains des quartiers impliqués (Clos de l'Etang, Lotissement des Bruyères et Chemin Vert) de se projeter sur leurs espaces. Des esquisses et photomontages seront réalisés à partir des remarques formulées. A la fin des échanges, il a été décidé que le Clos de l'Etang mènerait une opération collective de plantations dès cet automne. Aventure à suivre

VENDREDI 8 JUILLET

FÊTE INTER-QUARTIERS

Après une année de pause, la Fête Inter-Quartiers revient pour la 3^{ème} édition. Les six nouvelles équipes, représentant six pays de l'Union Européenne, s'organisent : **Belgique, Ecosse, Espagne, France, Italie et Portugal**. Le comité de pilotage a arrêté les six jeux : **"Spaghetti bolognaise", "Toréano", "Euroboom", "La frite", "La galoche portugaise", "Scottish Pub"**.

A 18h, une structure gonflable sera proposée aux enfants avant le début de la fête. Après la chorégraphie brillamment exécutée par chaque pays, les choses sérieuses pourront commencer. De plus, afin de stimuler les neurones, chaque équipe s'essayera aux "dingbats" à partir de l'entracte. Tout se met en place pour que



la 3^{ème} édition soit un nouveau succès. En croisant les doigts pour que le temps soit de la partie et que la nuit étoilée puisse mettre en valeur, aux alentours de 23h30, le nouveau feu d'artifice. Dès aujourd'hui, notez bien cette date. Les athlètes auront besoin de tous vos encouragements.

La Belgique affichera une forme olympique. L'Ecosse lâchera ses colosses. L'Espagne jouera pour la gagne. La France visera la performance. Le Portugal offrira un régala. L'Italie ne montrera aucune anomalie. **Mais, qu'on se le dise ! Une seule équipe remportera la 3^{ème} édition.**



SOIRÉE

"JEUX JOUENT"

A l'initiative du Conseil Municipal, une soixantaine d'Antignolais a répondu présent à cette première soirée "Jeux Jouent", qui s'est tenue à l'Espace Ben-Hur, le vendredi 11 mars dernier.

Dans une ambiance conviviale, teintée de rires francs, de nombreuses parties ludiques, mêlant tous les âges, ont été organisées. Des jeux de cartes traditionnels aux jeux de réflexion, en passant par les incontournables jeux de lettres, tout le monde a pris plaisir à partager ce moment de bonne humeur.

Monsieur le Maire, s'est montré satisfait de cette première soirée et, avec le Conseil Municipal, proposera une seconde rencontre probablement le vendredi 28 octobre prochain. Cette date reste à confirmer.



RETOUR SUR

"MÉTIV'SON", II^{ÈME} ÉDITION

"Métiv'son" a franchi une nouvelle étape lors de sa onzième édition, le samedi 4 juin sur le terrain de football annexe. Sous la conduite d'Hervé BÉNOTEAU et de son équipe rapprochée, les cent-quarante bénévoles ont assuré le succès de ce festival, que ce soit au temps nécessaire à l'installation des structures, à l'accueil des artistes et partenaires, à la buvette, à la restauration, au service sécurité et à la vente des tickets. D'ailleurs, lors de son expression en début de soirée, Yvon GOURMAUD a tenu à remercier les différents partenaires et n'a pas manqué de souligner l'implication des bénévoles antignolais et bénévoles hors-commune dans la réussite de ce festival.

Les organisateurs avaient décidé de frapper fort en programmant une affiche plus qu'alléchante. Sur la scène principale et sur la scène annexe, les groupes



"Plage Arrière", "Appel d'Air", "Epsilon" ont assuré l'ambiance. Et que dire de la tête d'affiche "Sinsémilia" ? Venu tout droit de Grenoble, le groupe de onze musiciens célèbre les raisons de croire encore à l'avenir, de chanter l'espoir sur des rythmes reggae, ska, rock. Ce style, c'est leur style ! Et les quelque mille trois cents festivaliers étaient d'accord pour dire que ça a déménagé !

Il est trop tôt pour dresser un bilan significatif. Néanmoins, une chose est sûre. À écouter les différents acteurs, la soirée fut un succès.





COLLECTE DE DÉCHETS

CONTENANT DE L'AMIANTE

LA CHÂTAIGNERAIE

Une collecte exceptionnelle des déchets contenant de l'amiante liée aura lieu le **mercredi 05 octobre 2016 de 9h à 12 h et de 14h à 17h à la déchèterie de la Châtaigneraie.**

Les déchets concernés sont les éléments en amiante-ciment tels que des plaques ondulées, des éléments de façade, des canalisations.

Pour bénéficier de ce service, une inscription est obligatoire auprès des services du SCOM en appelant au 0 800 948 2016 (appel gratuit depuis un poste fixe) avant le 30 septembre.



POIDS	TARIFS* (€)
Jusqu'à 25 kg	10,00 €
De 26 à 50 kg	15,00 €
De 51 à 75 kg	20,00 €
De 76 à 100 kg	25,00 €
Au-delà de 100 kg	+ 0,90 € par kilo supplémentaire

**Tarifs 2015 donnés à titre indicatif*

COLLECTE LATÉRALE

COMMENT METTRE SON BAC ?

Après plusieurs mois de fonctionnement, les consignes de présentation du bac (bacs placés sur le marquage au sol, ouverture du bac côté route...) ont bien été comprises par une grande majorité des usagers concernés.

Les bacs qui étaient présentés de manière incorrecte (dans le mauvais sens par exemple) étaient jusqu'ici collectés et une étiquette d'information était apposée sur le bac.

A partir du mercredi 20 juillet 2016, seuls les bacs présentés dans le bon sens (ouverture côté route) seront collectés.

Pour toute information complémentaire, merci de vous adresser au SCOM : **contact@scm85.fr** ou au **0 800 948 216** (N° vert, gratuit depuis un poste fixe)



Comment ça marche ?



Le bac est présenté avec l'ouverture côté route.



Le bras articulé est actionné par le chauffeur pour prendre le bac.



Le bac est basculé pour être vidé.



Le bac est remis à son emplacement.



SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DÉPENSES

Charges à caractère général (énergie, fournitures, entretien, cérémonies, communication, assurances, taxes)	153 251,09 €
Charges de personnel	186 614,59 €
Atténuation de produits	1 351,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	44 260,70 €
Autres charges de gestion courante (indemnités élus, subventions)	199 535,01 €
Charges financières	6 554,70 €
Charges exceptionnelles	920,00 €
TOTAL	592 487,09 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES RECETTES

Atténuation des charges	8 459,66 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 696,42 €
Produits des services du domaine et ventes diverses	10 087,94 €
Impôts et taxes	545 615,74 €
Dotations et participations	155 672,12 €
Autres produits de gestion courante (revenus des immeubles)	25 344,20 €
Produits financiers	2,81 €
Produits exceptionnels	5 278,02 €
TOTAL	771 156,91 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DÉPENSES

Acquisition de matériel	33 832,87 €
Voirie	151 962,98 €
Terrain de foot principal	5 519,28 €
Cimetière	26 897,35 €
Aménagement Agglomération	27 898,29 €
Espace Ben-Hur	5 404,80 €
Opérations financières	27 602,51 €
Opérations non individualisées	22 405,08 €
TOTAL	301 523,16 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

LES RECETTES

Voirie	6 276,00 €
Restaurant Le Marmiton	6 000,00 €
Terrain de tennis	19 199,72 €
Pôle Chemin Vert	8 935,95 €
Opérations financières (affectation résultat de fonctionnement 2014, opérations d'ordre budgétaire, FCTVA)	470 653,39 €
TOTAL	511 065,06 €

2016 • SUBVENTIONS

AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS
OGECLA FLAMME	60 000,00 €
OGECLA CANTINE	16 000,00 €
APEL	1 400,00 €
FAMILLES RURALES	26 000,00 €
CLUB DE FOOTBALL "LES AIGLONS"	2 135,00 €
BASKET CLUB "L'ANVOL"	1 200,00 €
TENNIS CLUB ANTIGNY	600,00 €
BADMINTON SUD VENDÉE	100,00 €
PALET CLUB "LA VIRGULE"	110,00 €
SOCIÉTÉ DE CHASSE	160,00 €
METIV'SON	500,00 €
SECOURS CATHOLIQUE	50,00 €
AVENIR GYMNIQUE LA CHÂTAIGNERAIE	50,00 €
ASS. DONNEURS DE SANG DU CANTON	50,00 €
BANQUE ALIMENTAIRE VENDÉE	50,00 €
RESTAURANTS DU CŒUR	50,00 €
TOTAL	108 455 €

2016 • TAUX DES

CONTRIBUTIONS DIRECTES

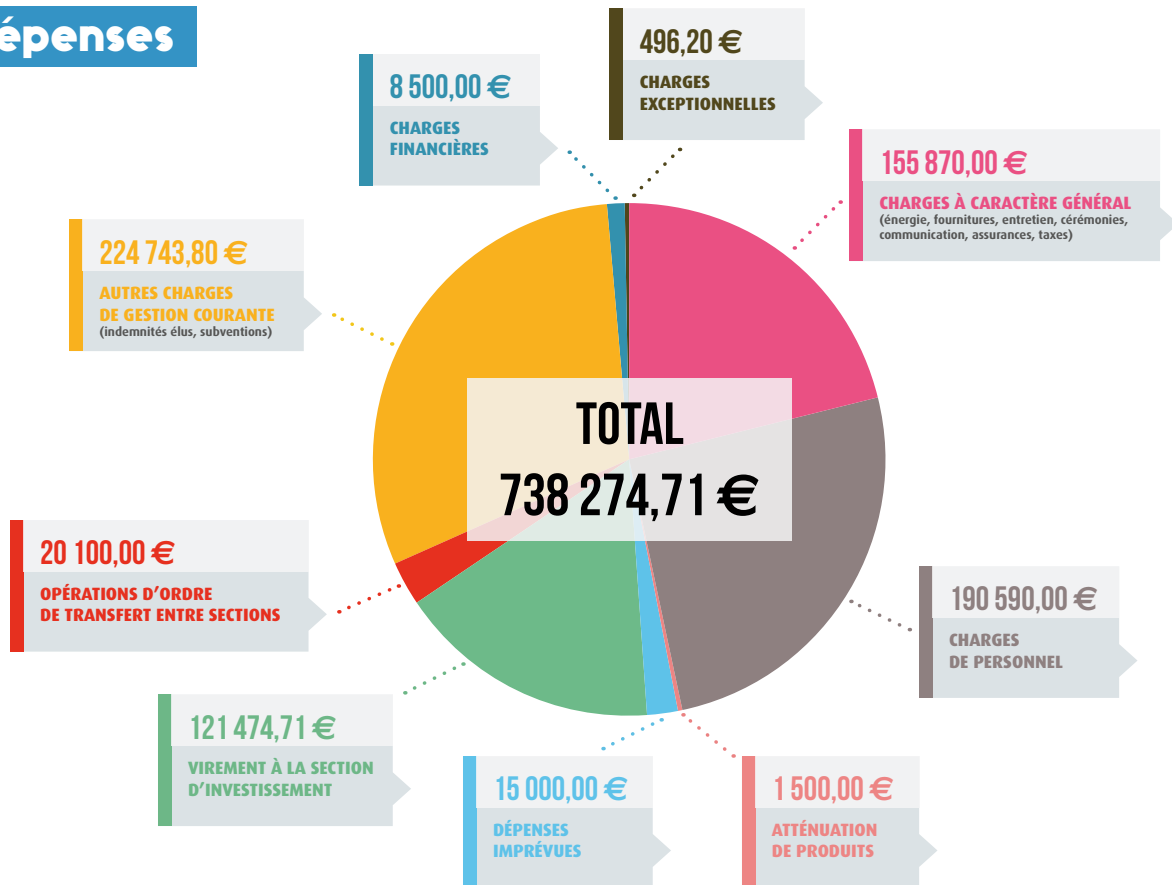
	TAUX 2015	TAUX 2016	BASES 2016	PRODUITS ATTENDUS 2016
TAXE D'HABITATION	17,27 %	17,44 %	857 500,00 €	149 548,00 €
TAXE FONCIÈRE SUR BÂTI	14,47 %	14,61 %	1 099 000,00 €	160 564,00 €
TAXE FONCIÈRE SUR NON BÂTI	43,32 %	43,75 %	114 600,00 €	50 138,00 €
TOTAL			2 071 100,00 €	360 250,00 €



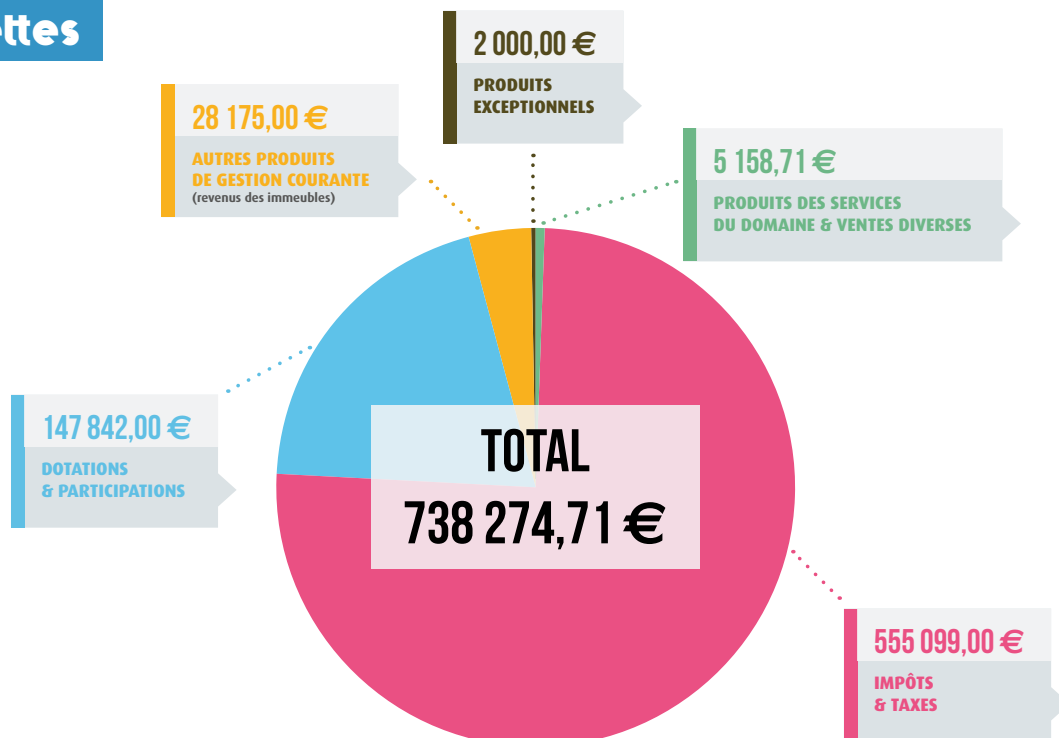
SECTION DE FONCTIONNEMENT

BUDGET PRIMITIF 2016

Les dépenses

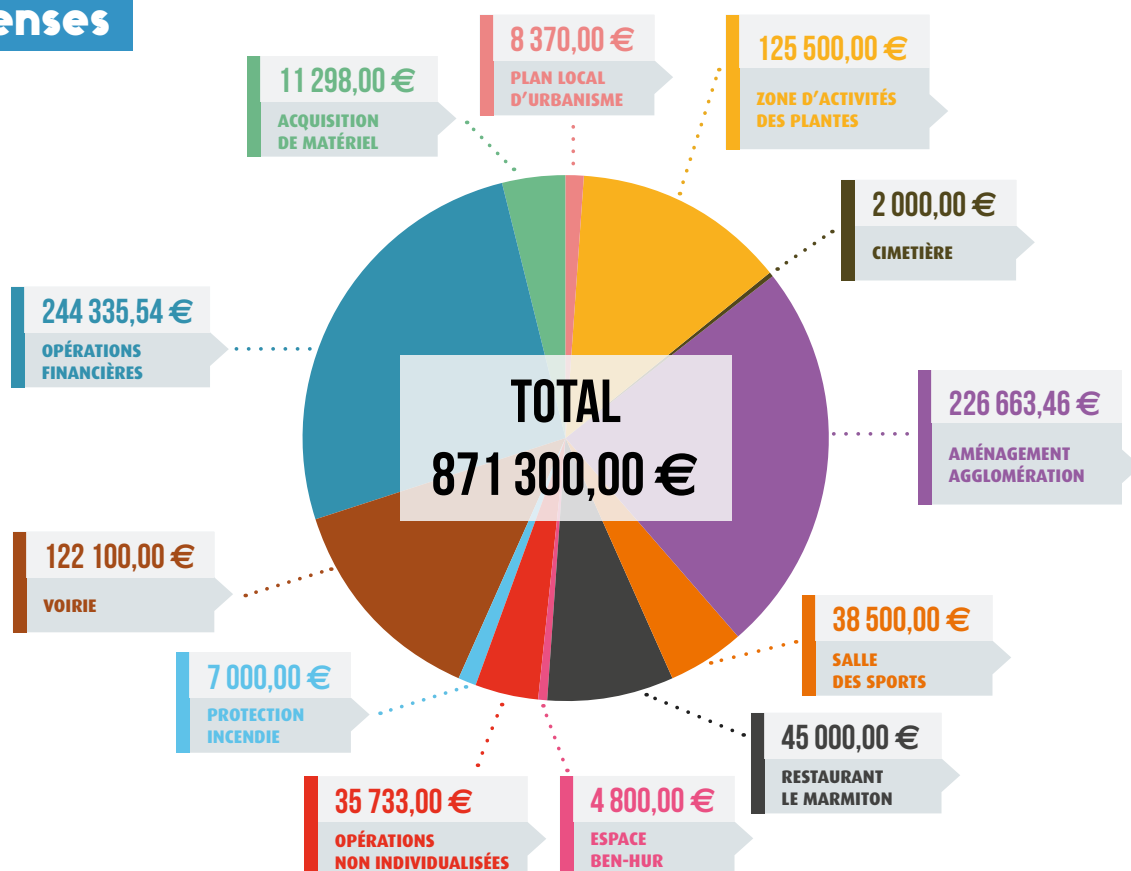


Les recettes

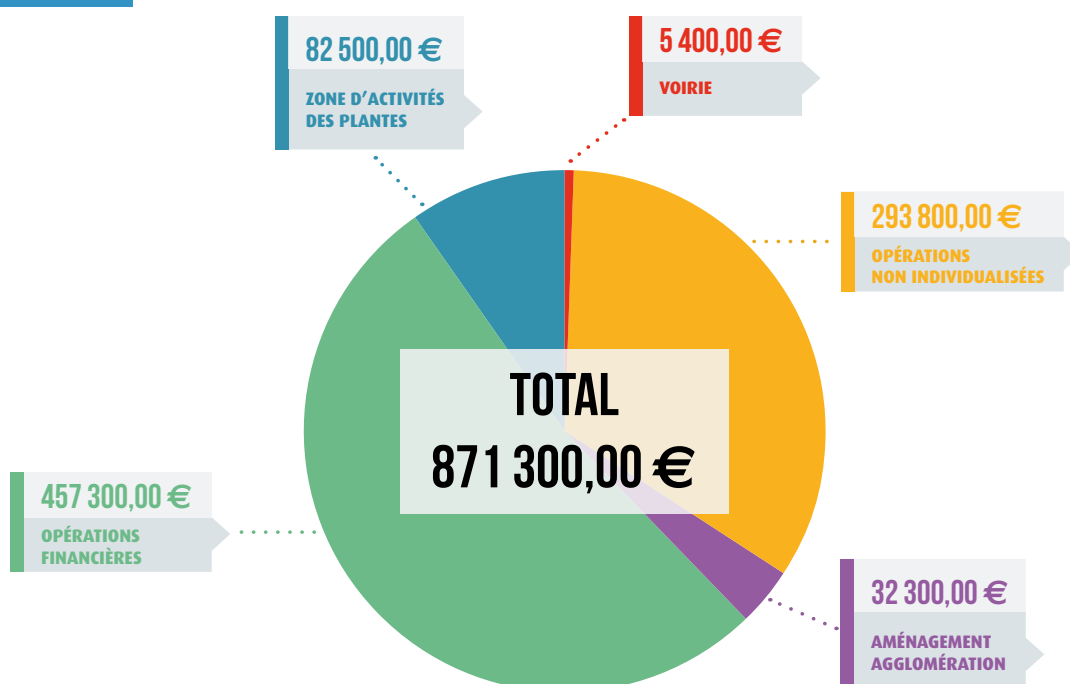




Les dépenses



Les recettes





OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi
9h-12h30 / 14h-18h
Tél. 02 51 51 60 04

PERMANENCE DU MAIRE

Sur rendez-vous
Merci de contacter la mairie

GESTION DES SALLES COMMUNALES

Réservation de l'Espace Ben-Hur
et des salles de réunion en mairie.

OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE LA CHÂTAIGNERAIE

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
14h-18h

Mercredi
9h-12h / 14h-18h

Samedi
9h-12h / 14h-18h
(particuliers **UNIQUEMENT**)

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DU CYBERCENTRE

Mercredi **Samedi**
14h30-16h30 10h-12h

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE de proximité d'Antigny

Paroisse Saint-Christophe des Châtagners
Michel SIMONNEAU 02 51 51 62 00



PRÉSIDENT(E)S DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION

O.G.E.C.
A.P.E.L.
A.D.M.R.

Club Amical Antignolais
A.F.N. et Soldats de France
Familles Rurales
La Mère Ayve
Football "Les Aiglons"
Basket Club "L'Anvol"
Tennis
Badminton
Palets Club "La Virgule"
Société de Chasse
Comité de Jumelage
Pont d'Alma
Foyer des Jeunes
El Niño de Quito

PRÉSIDENT(E)

PARIS Laurent
RAINEREAU Stéphane
CHARBONNEAU Roseline
et LUMINEAU Marylène
AVRIL Joël
GREAU Pierre
GRELIER Emmanuelle
LOISEAU Jean
ROBIN Noëlle
DESCHAMPS Frédérique
LELAURE Emilie
MERIET Emilie
CARTIER Patrice
TURPAUD Claude
BREMAUD Jean-Luc
PIPET Christel
CHARBONNEAU Camille
DENOUE Claudette

TÉLÉPHONE

06 08 31 71 70
02 51 53 07 74
02 51 51 61 22
02 51 69 62 36
02 51 51 60 48
02 51 51 66 79
02 51 51 32 35
06 43 50 11 51
02 51 51 68 23
02 51 50 70 51
02 51 52 49 78
06 63 91 41 08
02 51 51 66 98
02 51 51 61 40
06 35 23 59 48
02 51 51 62 74
06 17 37 71 55
02 51 51 63 15

